



Bilan d'activités 2022-2026

Commission Égalité professionnelle

A la CGT-Météo, nous avons décidé de **rendre compte** auprès du personnel **des différentes actions** que nous avons réalisé depuis **les dernières élections professionnelles de décembre 2022**.

Pour **informer** les collègues de Météo-France, **défendre** et **améliorer leur bien-être au travail**, **en réunion** avec la direction ou **dans les différents centres** de l'établissement, voici quelques unes des **activités marquantes** de notre mandat *concernant les actions de notre commission Égalité Professionnelle*.

Se rassembler et militer collectivement, pour les travailleur.euse.s de Météo-France et d'ailleurs :

- Commission active avec réunions quasi-hebdomadaires au local toulousain de la commission, en faisant un lieu d'échanges vivant
- Accompagnement spécifique de collègues vivant des situations de VSST ou de discriminations
- Modification [des textes de congrès](#) en écriture inclusive et [inclusion d'une procédure à suivre en cas de VSS](#) au sein du syndicat dans les textes de congrès
- Commission en lien avec le Collectif Femmes Mixité de notre Union Départementale

Produire du matériel pour informer et sensibiliser les collègues :

- Affichage régulier pour les événements en rapport avec la thématique
- Production de 7 numéros de la gazette [La Pétroleuse](#) pour informer les collègues sur les sujets liés à l'égalité professionnelle ; depuis octobre 2024
- Organisation de 2 cafés conviviaux et militants à l'occasion du 8 mars avec appel à manifestation, récolte de dons (plus de 150 euros) pour le Planning Familial et expositions ; les [4](#) et [5](#) mars 2025
- Analyse et retour sur le plan éga-pro de MF en avril 2025 et du sondage "État des lieux sur la thématique des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) à Météo-France" dans une [Pétroleuse Hors Série](#) dédiée

Cette lutte est continue, et nous continuons à demander :

- L'élaboration du plan éga-pro avec une réelle concertation et écoute des organisations syndicales
- La mise en place d'un cycle de formations sur les VSST, complètes, obligatoires et en présence d'un.e animateur.ice formé.e, issu.e d'un organisme réellement spécialisé sur le sujet pour, a minima, à toute personne en position de direction, de hiérarchie, de responsabilité, d'encadrement, d'enseignement
- La mise en place d'un congé menstruel hormonal à Météo-France, sans justificatif médical
- L'évaluation de la procédure de signalement de Météo-France ; produire des statistiques sur les signalements passés ; engager une réflexion pour améliorer la procédure, la rendre moins opaque, l'ajuster selon les expériences passées et les conseils de professionnel.les

Besoin d'aide et de soutien sur un cas de VSST ou de discrimination au travail ?

Contacte-nous à : syndicat.cgt@meteo.fr